

Commission Départementale de football

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



29 octobre 2024

N° 10

**L'adversaire et l'arbitre
sont les partenaires
qui nous font progresser**

S **MMMAIRE**

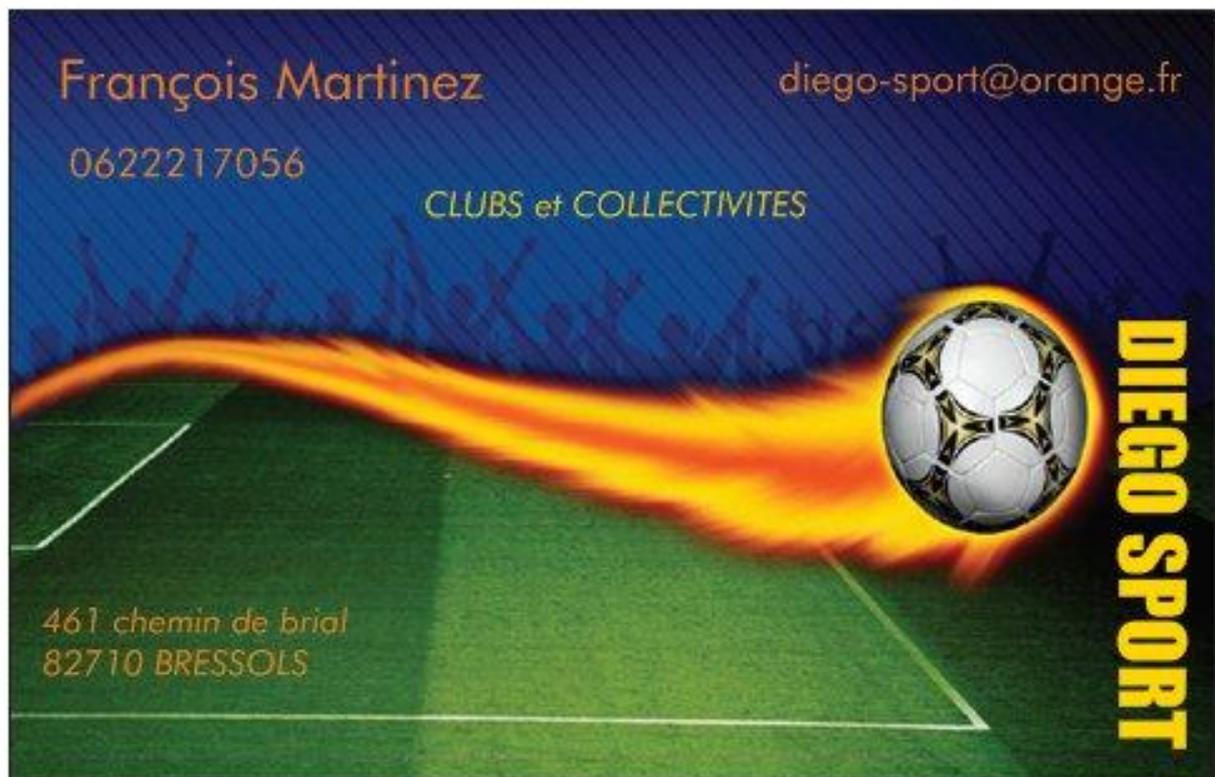


- Réunion de la Commission,
- Pense-bête,
- Informations licences,
- Résultats semaine 43,
- Sportivité semaine 43,
- Sélection Haute-Garonne,
- Sanctions,
- Sanctions en retard,
- Classements Coupes,
- Règlement intérieur,
- Rectificatif calendrier,
- Calendrier semaines 45 et 46.

SAISON 2024 - 2025

OFFICIEL DU FOOTBALL

Partenaire de la F.S.G.T. 31



François Martinez diego-sport@orange.fr
0622217056
CLUBS et COLLECTIVITES

461 chemin de brial
82710 BRESSOLS

DIEGO SPORT

REUNION DE LA COMMISSION

Lundi 28 octobre 2024.

Présents : Pierre-Jean BERNARD, Patrick FINKBEINER, José-Luis GONZALEZ et Francis LACOMME.

Ce jour, a été coopté Mr José-Luis GONZALEZ pour entrer à la Commission Football.

PENSE-BETE

❶ **FORMALITES POUR ACCEDER AU SITE FGST 31**

① Nom du site : fsgt31.fr

② Pour accéder au bulletin :

FOOTBALL A 11

LA PRATIQUE

BULLETINS

③ Pour accéder **aux classements** :

FOOTBALL A 11

CHAMPIONNATS (ou COUPES)

CLASSEMENTS 2024-2025

④ Pour accéder aux calendriers :

FOOTBALL A 11

CHAMPIONNATS (ou COUPES)

CALENDRIER

⑤⑥ Pour accéder au règlement intérieur :

FOOTBALL A 11

INFORMATIONS

REGLEMENT INTERIEUR

❷ **DEMANDE DE LICENCE**

Dans un premier temps, il est nécessaire de saisir l'affiliation de votre club en vous connectant sur base e.licence, active depuis le 26/08 pour cette saison (<https://extranet.fsgt.org/auth/login>), à l'aide de votre identifiant et votre mot de passe. Une fois validée par la fédération et le comité, vous recevrez un mail de confirmation et vous pourrez saisir vos licences (nouvelles ou en renouvellement). Si vous rencontrez des difficultés, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du comité pour vous aider dans la procédure à suivre.

❸ **DECLARATION D'ACCIDENT**

Il vous est possible de télécharger directement une déclaration d'accident, sur le site de l'assurance. Ainsi vous ne perdrez pas de temps s'il vous arrive une blessure.

① site : <http://www.mutuelle-des-sportifs.com>

② onglet : « en cas d'accident ».

③ télécharger le document en format pdf.

DE UN (1) MOIS AU MAXIMUM (SOIT 4 SEMAINES) pour les venir les récupérer à la commission.

Passé cette date, les joueurs concernés par les **LICENCES NON RETIREES** seront **AUTOMATIQUEMENT DISQUALIFIES** et ne pourront plus **PARTICIPER** aux rencontres de leurs équipes sous peine de **SANCTIONS (match perdu pour le club)**.



POUR REGULARISATION DOSSIERS INCOMPLETS

ACCENTURE FC	Manque CB du joueur BENIHOUD Anas A régulariser avant le 04/11*
RC BEAUMONT IMPERM	Manque CB des joueurs BERGER David, LE ROY Maxime et MOLLET Aurélien Manque Photo sur licence des joueurs BERGER David et LE ROY Maxime A régulariser avant le 28/10*
INTERNAT FC	Manque CB des joueurs AUTHIER Paul, BOUYAGHI Théo, LE BERTHE Lucas, ROLLIN Gautier et POISSON Maxime Manque Photo sur licence du joueur ROLLIN Gautier A régulariser avant le 28/10*
LABTEAM	Manque CB des joueurs LAVAUD Lucas et MEDARD Julien A régulariser avant le 28/10*
ATHLETICO TOLOSA	Manque CB du joueur FARTHOUAT Sylvain A régulariser avant le 04/11*

***Attention passé cette date les joueurs seront automatiquement disqualifiés**



SUIVI ETAT DES LICENCES/CARTES PAR CLUBS

CLUBS	DATE DISPONIBILITE LICENCE/CARTE VALIDEES ou NON VALIDEES (NOMBRE)	MOTIF NON VALIDATION LICENCE/CARTE (NOMBRE)	DATE RETRAIT LICENCE/CARTE VALIDEES PAR COMMISSION (NOMBRE)	DISQUALIFICATION JOUEURS A COMPTER DU
ACCENTURE FC	21/10 (1)			18/11
ASCA	14/10 (1)			12/11
BEAUMONT IMPERM	21/10 (14)			18/11
	21/10 (2)	Manque photo (2)		18/11
FC CANTOU'LOUSAIN	30/09 (38)			28/10
CHIPIRONS OL	30/09 (26)			28/10
CONFLUENT LP	30/09 (21)			28/10
	21/10 (3)			18/11
AS DRT	07/10 (1)			04/11
AS EVOTEC	30/09 (20)			28/10

FORZA VIOLA FC	30/09 (35)			28/10
ASFP LUSITANOS	07/10 (8)			04/11
FREESCALE	30/09 (18)			28/10
	21/10 (2)			18/11
INTERNAT FC	30/09 (24)			28/10
	30/09 (1)	Manque photo (1)		28/10
	07/10 (2)			04/11
	04/11 (4)			02/12
IO TEAM	30/09 (22)			28/10
SHADOCKS DE SEILH	07/10 (3)			04/11
NIMBA OT	30/09 (15)			28/10
FC POTO	30/09 (20)			28/10
	07/10 (5)			04/11
SOPRA STERIA FOOT	21/10 (4)			18/11

02/10 (18)	Licence/Carte disponibles validées ou non validées par la commission et Licence/Carte non retirés par club
02/10 (18)	Licence/Carte validées par Commission et récupérées par club
02/10 (18)	Avertissement => délai restant inférieur à 1 semaine avant disqualification Joueurs
30/09	Date limite pour retrait lot de Licence/Carte
30/09	Date de disqualification du (des) joueur(s)

Si explications nécessaires contacter **Marcel MARTINS** à la commission (06 37 29 61 49).

RESULTATS

SEMAINE 43 DU 21/10/2024 AU 25/10/2024

Coupe Auguste Delaune : Poule Unique - Tour 4

PASPORT	5	-	0	FORZA VIOLA FC	
SAINT ALBAN		Remis		LES SHADOCKS DE SEILH	
FC CANTOU'LOUSAIN	5	-	2	AJ SAINT EXUPERY	

Coupe Occitane : Poule A - Tour 4

SOPRA STERIA FOOT		Remis		AS DRT	
ASCA	2	-	2	ALTRAN FOOT	
AS MATRA 1		Remis		SB FC LAUNAGUET	

Coupe Occitane : Poule B - Tour 4

FC BALEC	3	-	2	ASFP LUSITANOS	
ATHLETICO TOLOSA B		Remis		ASC CNES	

Exempt : ACCENTURE FC

Coupe Occitane : Poule C - Tour 4

CHU TOULOUSE FC	3	-	1	FREESCALE	
MECAP FC	6	-	2	AS MATRA 2	

Exempt : ATHLETICO TOLOSA A

Coupe Occitane : Poule D - Tour 4

TOULOUSE SA	1	-	3	CONFLUENT LP	
IO TEAM	6	-	2	FC POTO	

Exempt : INTERNAT FC

Coupe Occitane : Poule E - Tour 4

LABTEAM	1	-	1	USEMA COLOMIERS	
RC BEAUMONT IMPERM	3	-	0	CHIPIRONS O	F

Exempt : AS SAINT LOUP CAMMAS

Non communication téléphonique du résultat		Feuille de match non parvenue	
Forfait	F	Litige	
Terrain impraticable		Panne d'éclairage	
Décision Commission		Demande club	
Pas de terrain			

Rappel semaine 42 : feuille de match non parvenue dans les délais ➡ match perdu par pénalité (0 point, 0 but pour, 3 contre) :

SPORTIVITE SEMAINE 43

UNE sortie temporaire, **SEPT** avertissements et **UNE** exclusion (pour 2 avertissements) pour **10** rencontres arbitrées.

SELECTION HAUTE-GARONNE

Cette saison, la Sélection départementale de football FSGT 31 sera encore sur les rails.

La détection des nouveaux joueurs commence dès à présent. Alors messieurs les dirigeants, nous comptons absolument sur vous pour en parler à vos joueurs, c'est une expérience humaine formidable pour eux.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous confirmer votre liste de joueurs le plus rapidement possible en retournant à la commission, l'imprimé situé en fin de bulletin correctement complété.

Une détection sera aussi réalisée par l'intermédiaire des arbitres et des membres du bureau.

Nous nous engageons à contacter directement tous les joueurs qui auront répondu favorablement.

SANCTIONS

Rencontre CHU TOULOUSE FC / FREESCALE du 22/10/24 - Coupe Occitane - Poule C - Tour 4:

Pour " *COMPORTEMENT ANTISPORTIF ENVERS L'ADVERSAIRE* " - **AVERTISSEMENT** -
Soit deux (2) avertissements au cours de la saison, récidive du 02/10/24
(**ART 32 - §B - f**),

INFANTINO Salvatore, licence n° 0432006, (FREESCALE)
- UN (1) match de suspension ferme, à compter du 04/11/24.

Rencontre LABTEAM / USEMA COLOMIERS du 23/10/24 - Coupe Occitane - Poule E - Tour 4:

Pour " *TACLE IRREGULIER* " - **AVERTISSEMENT**-, puis
pour " *TACLE IRREGULIER* " - **2^{ème} AVERTISSEMENT**-
Soit deux (2) avertissements au cours de la même rencontre (**ART 32 - §B - e**),

BONALUMI Vincent, licence n° 0482861, capitaine, (LABTEAM)
- DEUX (2) matchs de suspension ferme, à compter du 04/11/2024.

SANCTION EN RETARD

Rencontre SB FC LAUNAGUET / INTERNAT FC du 07/10/24 - Honneur - Journée 2 aller :

Suite à la réception du rapport de l'arbitre de la rencontre, la sous commission décide (**Art 33 - §B - 2**):

GULER Ferdi, licence n° 0487544, (SB FC LAUNAGUET)
- **Suspension jusqu'à réception de son rapport et traitement par la commission. Ce rapport devra expliquer son mauvais comportement (intimidations, provocations...) durant la rencontre.**

CLASSEMENTS COUPES

Voici les classements au **28 octobre, sous réserve des pénalités** après vérification des feuilles de match.



Les **quatre premières équipes** sont qualifiées pour la phase fédérale.

Coupe de France AUGUSTE DELAUNE : Poule Unique

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	Pé _{FNP}	BP	BC	DIF
1 ^{er}	PASPORT	12	4	4	0	0	0	0	0	23	3	+20
2 ^{ème}	FC CANTOU'LOUSAIN	10	4	3	0	1	0	0	0	19	8	+11
3 ^{ème}	AJ SAINT-EXUPERY	7	4	1	1	2	0	0	0	7	12	-5
4 ^{ème}	FORZA VIOLA FC	7	4	1	1	2	0	0	0	6	14	-8
5 ^{ème}	SAINT-ALBAN	5	3	1	0	2	0	0	0	7	8	-1
6 ^{ème}	LES SHADOCKS DE SEILH	3	3	0	0	3	0	0	0	2	19	-17

FORZA VIOLA c AJ ST EXUPERY : 2à2

SPORTIVITE= AJ ST EXUPERY (24^{ème}) FORZA VIOLA FC (31^{ème})

Pour la Coupe Occitane, les **premiers de chaque poule** sont qualifiés pour les ¼ de finale, ainsi que les **trois meilleurs seconds**.

Etant donné la poule de 6 équipes et pour une certaine « équité », pour faire ce classement des meilleurs seconds, le résultat contre l'équipe classée dernière de la poule A sera enlevé, ce qui donnera le nombre de point de l'équipe classée seconde de cette poule.

En cas d'égalité de points dans un même groupe, les critères pris en compte pour le classement sont les suivants :

- ❶ nombre de rencontres jouées,
- ❷ goal-average particulier entre les deux équipes,
- ❸ classement au challenge de la Sportivité (fair-play),
- ❹ goal-average général,
- ❺ buts marqués

En cas d'égalité de points dans des groupes différents, le classement au challenge de la Sportivité de la compétition départage les équipes à égalité de point :

COUPE OCCITANE : POULE A

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	Pé _{FNP}	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ALTRAN FOOT	9	4	2	1	1	0	0	0	10	7	+3
2 ^{ème}	AS DRT	8	3	2	1	0	0	0	0	4	1	+3
3 ^{ème}	SB FC LAUNAGUET	8	3	2	1	0	0	0	0	11	4	+7
4 ^{ème}	ASCA	7	4	1	1	2	0	0	0	11	10	+1
5 ^{ème}	AS MATRA 1	5	3	1	0	2	0	0	0	5	8	-3
6 ^{ème}	SOPRA STERIA FOOT	3	3	0	0	3	0	0	0	3	14	-11

SB FC LAUNAGUET c AS DRT : 0à0

SPORTIVITE= AS DRT (21^{ème}) SB FC LAUNAGUET (26^{ème})

COUPE OCCITANE : POULE B

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	Pé _{FNP}	BP	BC	DIF
1 ^{er}	ACCENTURE FC	8	3	2	1	0	0	0	0	8	5	+3
2 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA B	7	3	2	0	1	0	0	0	7	5	+2
3 ^{ème}	FC BALEC	6	3	1	1	1	0	0	0	6	6	0
4 ^{ème}	ASFP LUSITANOS	4	3	0	1	2	0	0	0	5	8	-3
5 ^{ème}	ASC CNES	3	2	0	1	1	0	0	0	3	5	-2

COUPE OCCITANE : POULE C

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	CHU TOULOUSE FC	9	4	2	1	1	0	0	0	11	6	+5
2 ^{ème}	ATHLETICO TOLOSA A	7	3	1	2	0	0	0	0	5	3	+2
3 ^{ème}	MECAP FC	7	3	1	2	0	0	0	0	12	8	+4
4 ^{ème}	FREESCALE	3	2	0	1	1	0	0	0	1	3	-2
5 ^{ème}	AS MATRA 2	2	2	0	0	2	0	0	0	2	11	-9

ATHLETICO TOLOSA A c MECAP FC : 3à3

SPORTIVITE= ATHLETICO TOLOSA A (3^{ème}) MECAP FC (18^{ème})

COUPE OCCITANE : POULE D

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	TOULOUSE SA	9	4	2	1	1	0	0	0	13	8	+5
2 ^{ème}	FC POTO	8	3	2	1	0	0	0	0	9	5	+4
3 ^{ème}	CONFLUENT L-P	6	3	1	1	1	0	0	0	5	4	+1
4 ^{ème}	IO TEAM	5	3	1	0	2	0	0	0	7	12	-5
5 ^{ème}	INTERNAT FC	4	3	0	1	2	0	0	0	2	7	-5

COUPE OCCITANE : POULE E

	EQUIPES	PTS	J	G	N	P	Pé	F	PéFNP	BP	BC	DIF
1 ^{er}	USEMA COLOMIERS	11	4	3	1	0	0	0	0	11	5	+6
2 ^{ème}	LABTEAM	8	3	2	1	0	0	0	0	21	2	+19
3 ^{ème}	RC BEAUMONT IMPERM	7	3	2	0	1	0	0	0	6	5	+1
4 ^{ème}	AS SAINT LOUP CAMMAS	3	3	0	0	3	0	0	0	6	18	-12
5 ^{ème}	CHIPIRONS OL	2	3	0	0	2	0	1	0	1	15	-14

REGLEMENT INTERIEUR

Une petite précision concernant les résultats, à l'attention des nouveaux clubs...et des anciens :

ART 6 : RESULTAT DES RENCONTRES

Si lors d'une rencontre, un écart de **plus de dix buts** est constaté sur la feuille de match, la commission ne prendra en compte et n'enregistrera **qu'un écart maximum de dix buts**.

ART 11 - §B : ENVOI DE LA FEUILLE DE MATCH

Sauf règlement particulier de la compétition, la feuille de match **devra impérativement être retournée** à la Commission dans les **48 heures** suivant la rencontre et dans tous les cas parvenir au **PLUS TARD le LUNDI suivant la date de la rencontre, avant MIDI**.

Une tolérance est permise pour les matchs du **vendredi** dont les feuilles doivent être **postées** au plus **tard le lundi qui suit la rencontre**.

L'envoi de la feuille de match incombe :

a) au club **vainqueur**,

b) au club **recevant** en cas de **match NUL ou NON JOUE**, quels qu'en soient les motifs,

c) à l'arbitre en cas de **match ARRETE**, quels qu'en soient les motifs, avec ou sans incidents,

d) à l'arbitre en cas de **match NUL** sur terrain neutre^①,

L'expéditeur étant responsable de l'envoi de la feuille de match, la non-arrivée de celle-ci à destination entraînera les pénalités prévues à l'ARTICLE 31.

① Les terrains municipaux de la ville de Toulouse ne sont pas considérés comme « terrain neutre ». C'est le Club premier nommé sur le bulletin qui est « recevant ».

ART 11 - §B - 2 : COMMUNICATION DES RESULTATS

Le **club vainqueur**, ou le **recevant en cas d'égalité**, doit communiquer le **résultat** de la rencontre à la Commission, **soit par téléphone, soit par courrier électronique**, et ceci au plus tard le lundi qui suit la rencontre, avant midi.

Des **pénalités sont prévues pour le non-respect de ces dispositions**.

RECTIFICATIFS CALENDRIER

Vérifiez les rencontres qui sont marquées en rouge et en gras. Cela correspond aux changements depuis le dernier bulletin. Il n'y aura pas de contestation possible s'il y a une erreur de votre part.

CALENDRIER

Une petite précision concernant la programmation des rencontres : lorsqu'une rencontre est marquée " **A définir** " sur le bulletin, cela signifie que nous sommes en attente de terrain de la part de la mairie, mais que **le match se déroulera bien la semaine concernée**. Alors prévenez vos joueurs afin d'éviter quelques " loupés ".



Adresse terrains extérieurs utilisés par les clubs :

ACCENTURE FC : Blagnac Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

ASCA : Beaupuy (Herbe) : Stade Fernando Mena - rue du stade

ALTRAN FOOT : Blagnac Baradels (Synthé) : Stade des Baradels - 2 rue des Cyclamens - Blagnac

RC BEAUMONT IMPERM : Beaumont/Lèze (Herbe) : Complexe sportif - place clément Ader - Beaumont sur Lèze

FC CANTOU'LOUSAIN : Tournefeuille (Synthé) : Stade municipal - allée des sports - Tournefeuille

ASC CNES : Ramonville St Agne (Hb) : Stade municipal - allée des sports (piscine)

CHIPIRONS O. : Fenouillet Collège(Synthé) : Collège François Mitterrand - Stade Piquepeyre - rue André Broquière - Fenouillet

USEMA COLOMIERS : Colomiers (Synthé) : Complexe Capitany - 10 avenue Yves Brunaud

CONFLUENT LP : Pinsaguel (Hb) : stade Gilbert Escoula - 26 rue de la République

CRICQUET FC : Deyme (Hb) : rue de la mairie - Deyme

INTERNAT FC : Fenouillet Plage(Hb) : Complexe sportif du Ramier - rue de la plage - Fenouillet

LABTEAM : Labarthe sur Lèze(Synthé) : Complexe sportif du collège - route du Plantaurel - Labarthe sur Lèze

SB FC LAUNAGUET : Launaguet (Hb) : Stade municipal - Entrée par le chemin de la palanque

LES SHADOCKS DE SEILH : Seilh (Synthé) : Stade Pierre Larribère - allée de l'Europe

ASFP LUSITANOS : St Alban Coudon (Hb) : Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton - St Alban

AS MATRA : Balma Latécoère (Herbe) : 16 à 22 avenue de la Plaine - Balma

MECAP FC : Muret Auriol (Synthé) : Stade Colette Besson - 40 bd Henri Peyrusse

SAINT-ALBAN : St Alban Coudon(Hb) : Stade Marius Coudon - 42 avenue de Fronton

AS SAINT-LOUP CAMMAS : St Loup Cammas : 62 chemin de Pontous

TERRAINS TOULOUSAINS : Ces adresses sont précisées dans le Mémento 2024/2025

SEMAINE 45 DU 04/11/2024 AU 08/11/2024

Coupe Auguste DELAUNE

Poule Unique - Tour 5 :

SAINT-ALBAN	FC CANTOU'LOUSAIN	St Alban Coudon Hb	Lu 04/11	20h30
PASPORT	AJ SAINT EXUPERY	Sesquières Hb	Je 07/11	20h00
SHADOCKS DE SEILH	FORZA VIOLA FC	Seilh Synthé	Ve 08/11	20h30

Coupe OCCITANE

Poule A - Tour 5 :

SOPRA STERIA FOOT	AS MATRA 1	Sordelo Hb	Me 06/11	19h45
SB FC LAUNAGUET	ASCA	Launaguet Hb	Lu 04/11	20h15
AS DRT	ALTRAN FOOT	Blagnac Baradels Syn	Je 07/11	21h00

Poule B - Tour 5 :

ASFP LUSITANOS	ASC CNES	St Alban Coudon Hb	Me 06/11	20h30
ACCENTURE FC	FC BALEC	Blagnac Baradels Syn	Me 06/11	21h00

Exempt : ATHLETICO TOLOSA B

Poule C -Tour 5 :

FREESCALE	MECAP FC	Muret Auriol Synthé	Lu 04/11	20h00
ATHLETICO TOLOSA A	AS MATRA 2	R. Barran Hb	Ma 05/11	19h45

Exempt : CHU TOULOUSE FC

Poule D - Tour 5 :

INTERNAT FC	IO TEAM	Stadium Taton Synthé	Je 07/11	20h15
CONFLUENT LP	FC POTO	Pinsaguel Hb	Lu 04/11	20h30

Exempt : TOULOUSE SA

Poule E - Tour 5 :

RC BEAUMONT IMPERM	LABTEAM	Beaumont / Lèze Hb	Ve 08/11	20h30
CHIPIRONS O	AS ST LOUP CAMMAS	Fenouillet Collège Sy	Me 06/11	20h30

Exempt: USEMA COLOMIERS

SEMAINE 46 DU 12/11/2024 AU 15/11/2024

Division : Excellence - Journée 4 aller

USEMA COLOMIERS	TOULOUSE SA	Capitany Synthé	Me 13/11	20h15
FC POTO	FC CANTOU'LOUSAIN	Lardenne Synthé	Ve 15/11	20h00
PASPORT	SAINT-ALBAN	Sesquières Hb	Je 14/11	20h00
AS MATRA 1	MECAP FC	Balma Latécoère Hb	Je 14/11	20h30

Exempt: FORZA VIOLA FC

Division : Promotion Excellence - Journée 4 aller

ATHLETICO TOLOSA B	ASFP LUSITANOS			
LABTEAM	AS DRT	Labarthe Synthé	Me 13/11	20h30
ALTRAN FOOT	AJ SAINT EXUPERY	Blagnac Baradels Syn	Je 14/11	21h00
FC BALEC	NIMBA OT	Remis		
ASC CNES	ACCENTURE FC	Ramonville Hb	Ma 12/11	20h00

Division : Honneur - Journée 4 aller

SHADOCKS DE SEILH	SB FC LAUNAGUET	Seilh Synthé	Ve 15/11	20h30
CHU TOULOUSE FC	ATHLETICO TOLOSA A	R. Barran Hb	Ma 12/11	19h45
IO TEAM	INTERNAT FC	Sordelo Hb	Me 13/11	19h45
AS EVOTEC	CONFLUENT L-P	Sordelo St	Me 13/11	19h45

Division : Promotion - Journée 4 aller

ASCA	CHIPIRONS O	Beaupuy Hb	Me 13/11	20h15
CRIQUET FC	AS ST-LOUP-CAMMAS	Deyme Hb	Ma 12/11	20h45
FREESCALE	SOPRA STERIA FOOT	Sordelo Hb	Je 14/11	19h45
RC BEAUMONT IMP	AS MATRA 2	Beaumont sur Lèze Hb	Ve 15/11	20h30

BULLETIN INSCRIPTION SELECTION 31

10, Bd Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40

Site Internet : www.fsgt31.fr

accueil@31.fsgt.org



SELECTION HAUTE GARONNE

INSCRIPTION SAISON 2024-2025

(à retourner rapidement)

NOM DU CLUB:

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE:

@ :

Poste où ce joueur peut être intégré :

NOM ET PRENOM DU JOUEUR:

ADRESSE:

TELEPHONE: